

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 30 (2000)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Social GE : EMS appel aux témoins! : tennis à la carte

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EMS: appel aux témoins!

Les journaux ont révélé dans certains établissements, notamment vaudois, des mauvais traitements qui font froid dans le dos. A son tour, Genève s'inquiète des conditions de vie dans ses EMS. Le Syndicat interprofessionnel (Syna) a lancé une enquête.

**S**i vous rendez régulièrement visite à un parent, un ami, une connaissance qui se trouve dans un établissement médico-social (EMS), vous aurez peut-être remarqué des situations qui vous réconfortent, ou au contraire qui vous dérangent. En effet, il devient légitime de s'inquiéter des conditions de vie auxquelles sont confrontés les patients dans certains établissements.

A Genève, le Syndicat interprofessionnel (Syna) s'est étonné du fait

que ces témoins privilégiés, et vous en êtes peut-être, n'aient jamais été interrogés à ce sujet. Il a décidé de remédier à cette lacune en mettant au point un questionnaire à l'attention des familles et proches des personnes âgées vivant en EMS. Ce sont des professionnels des EMS, qui sont donc particulièrement concernés par le sujet, qui ont lancé cette opération.

Leur constat: on ne peut pas déterminer de façon extérieure et autoritaire ce qui est bien ou non pour les personnes âgées. Il faut leur donner la parole, savoir ce qu'elles veulent vraiment, même si elles ont parfois du mal à l'exprimer. A ce titre, le meilleur des interlocuteurs semble bien être un proche, qui connaît mieux la personne et depuis plus longtemps, qui correspond peut-être plus facilement avec elle.

## Effectifs bloqués

En fait, les employés des EMS craignent une dégradation des condi-

tions de travail, qui léserait en priorité les personnes âgées. De nouveaux moyens d'évaluation sont en train de s'imposer, avec notamment un chronométrage des soins, qui oublie de prendre en compte l'essentiel: l'instauration d'un climat de confiance entre le soignant et le patient, ce qui nécessite temps et disponibilité. On pourrait appeler cela «la psychologie des soins», mais aussi le temps donné au dévouement, aux rapports humains, aux gestes qui calment et rassurent.

A Genève, depuis 1998, le budget dévolu aux EMS a été bloqué. Par conséquent, les effectifs en personnel le sont aussi. Or, les EMS accueillent des personnes de plus en plus âgées, de plus en plus dépendantes. Lorsqu'elles entrent en EMS, elles nécessitent souvent des soins constants.

Globalement, il y a, et il y aura de plus en plus, de résidents dans les EMS, une conséquence directe de notre espérance de vie en progression. Or, les employés des EMS ont le sentiment que les décisions politiques sont en contradiction totale avec cette réalité. Ils sauront bientôt, grâce à l'enquête qu'ils ont lancée, dans quelle mesure les personnes âgées et leurs proches partagent de telles inquiétudes et subissent déjà les conséquences d'une situation de plus en plus «limite».

«Le but n'est pas d'incriminer tel ou tel établissement, mais de dresser un portrait global de la situation, relève Yves Mugny, porte-parole du Syna. Nous souhaitons que les EMS redeviennent des lieux où il fait bon vivre, par respect de nos aînés et au nom de la reconnaissance d'un certain droit à la dignité.»

Il se pourrait bien qu'heureusement, que sans aller jusqu'à des cas de maltraitance, les patients n'aient pas toujours droit à toute l'attention qui devrait leur être accordée.

## OCPA

### L'accueil temporaire dans les EMS

Certains EMS (établissements médico-sociaux) réservent des chambres à l'accueil temporaire des personnes âgées (minimum 5 jours, maximum 30 jours). On les appelle UAT (Unité temporaire d'accueil). De tels séjours permettent notamment aux personnes âgées de se familiariser avec la vie en EMS ou de soulager momentanément leur famille.

Un séjour en UAT coûte 137 francs par jour. Les actes infirmiers sont facturés en plus et sont remboursés par l'assurance maladie.

L'OCPA prend en charge le coût d'un séjour en UAT des personnes bénéficiant

de prestations complémentaires, sous déduction du prix des repas (18 francs par jour), déjà inclus dans la prestation régulière. La participation pour les soins infirmiers laissée à charge de l'assuré par la caisse maladie est également prise en charge par l'OCPA.

L'OCPA tient à disposition la liste des établissements réservant des chambres à l'accueil temporaire, et la liste des places disponibles dans les différents établissements.

**OCPA, route de Chêne 54, case postale 378, 1211 Genève 29, tél. 022/849 77 41.**

# Tennis à la carte

Si l'âge vous a fait renoncer au tennis, un sport que vous jugez désormais trop éprouvant pour vous, reprenez votre raquette! Le Groupement genevois des clubs de tennis encourage les seniors à rejoindre les courts, grâce notamment au tennis alternatif.

**A**ssurément, le tennis tel que le jouent les professionnels nécessite des aptitudes physiques supérieures à la moyenne: endurance, souffle, jambes, rapidité, force de frappe. Autant de raisons qui conduisent les tennismen amateurs à renoncer à leur sport préféré... et qui font hésiter celles et ceux qui auraient bien aimé s'y mettre!

Dites-vous que pour Roland-Garros, de toute façon, c'est trop tard! Le tennis doit être un plaisir, et s'il l'est, vous n'avez aucune raison de vous en priver. Pour encourager les aînés à fréquenter les courts, le Groupement genevois des clubs de tennis (GGCT) a créé ce printemps le mouvement seniors genevois, en nommant une commission chargée de développer le tennis seniors. Ce qui compte, ce n'est pas la compétition – même si des matches et des tournois sont organisés – mais le plaisir, le bien-être, la convivialité, les rencontres. Jouer au tennis pour se divertir, pour entretenir sa forme et se faire des amis, tel est l'objectif.

Au total, ce sont 22 clubs genevois qui ont décidé de participer à ce beau projet. Chacun d'entre eux introduit dans son offre le tennis seniors, en accordant à cette clientèle diverses facilités – abonnements à prix avantageux, locations de terrains aux heures creuses, etc. –, la possibilité de participer à des compétitions, des cours adaptés. L'une des originalités



*Le tennis alternatif s'adapte aux seniors.  
Grands-parents et petits-enfants peuvent même jouer ensemble*

du concept, c'est l'invention du tennis alternatif. Le sport s'adapte aux possibilités du joueur. Avant de commencer un match, en fonction de la forme physique de chacun, on imagine les règles de jeu, on fixe les limites du terrain, on choisit les balles, plus lentes que les balles traditionnelles, et même des balles en mousse qui ne font pas souffrir les articulations du bras.

Actuellement, la moitié des Genevois adultes qui jouent régulièrement au tennis ont plus de 50 ans. Le ten-

nis alternatif devrait ouvrir ce sport, considéré ici comme un divertissement bon pour la forme, à un plus grand nombre de seniors, et ceci à des conditions financières avantageuses.

**Catherine Prélaz**

**Le Groupement genevois des clubs de tennis centralise les conditions offertes par tous les clubs incluant le tennis seniors dans leur programme. Pour tous renseignements: tél. 022/735 77 45.**

## LIVRE BLANC SUR LA VIOLENCE

L'automne dernier, le Conseil d'Etat genevois mandatait l'Hospice Général pour mettre sur pied et conduire un forum sur le thème *Société et violence: vivre ensemble dans le respect de chacun*. L'un des objectifs de ce forum devait être la publication d'un ouvrage de référence dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la violence.

Edité par le Service d'information sociale de l'Hospice Général, ce *Livre Blanc* est la somme des réflexions, analyses, bilans et recommandations émanant du Forum. Celui-ci faisait

d'ailleurs suite à un rapport rédigé par des experts sur la violence urbaine. L'ouvrage propose aussi un inventaire des nombreuses initiatives déjà menées à Genève pour prévenir et maîtriser la violence. Il laisse ainsi une trace écrite d'un événement qui a rassemblé 420 participants, en provenance de Genève, des cantons romands et de France voisine.

**Ce Livre Blanc, qui coûte Fr. 10.-, peut être commandé au Service d'information sociale de l'Hospice Général, tél. 022/420 53 00.**